



Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale

Bonjour à toutes et tous,

La fédération CGT de la Santé et de l'action sociale, ne va pas être longue promis, cependant elle tient en premier lieu à apporter son soutien au 75 agent.es hospitaliers qui ont dû quitter la Fondation Vallée pour travailler ailleurs depuis la fermeture brutale des 60 lits d'hospitalisation. Ce qui représente 70% des lits de pédopsychiatrie du Val-de-Marne et 25 % des lits en Ile-de-France. Il s'agit aujourd'hui d'un véritable scandale et d'un mensonge d'État, alors même qu'Emmanuel Macron affirme que la santé mentale constitue une priorité nationale, tout en annonçant un plan à zéro euro.

Oui, mesdames, messieurs, ce sont 75 professionnel.les qui, du jour au lendemain, ont dû abandonner leur mission auprès d'enfants pour être réaffectés dans des services pour adultes, parfois même en milieu carcéral.

Quelle violence, quel mépris, quelle responsabilité de la part de nombreux acteurs : l'ARS, la direction de l'établissement et même la presse.

Alors que dans tous les secteurs de la santé, du social et du médicosocial, nous cherchons de soignant.es qualifié.es pour exercer des missions de services publics de soins et d'accompagnement, l'ARS qui avait diligenté une enquête externe à l'automne dernier, prend la décision unilatérale de fermer 60 lits pour donner suite à un article paru dans la presse qui dénonçait une maltraitance institutionnelle basée sur une soi-disant contention mécanique. Pourtant, les faits dénoncés dans cet article n'ont jamais fait l'objet d'investigation auprès des équipes, ni des représentant.es du personnel légitimement élu.es. Comment expliquer, dès lors, que le rapport publié la semaine dernière affirme exactement l'inverse : que ces faits n'ont jamais existé, qu'aucune contention mécanique n'a été pratiquée et qu'il y a au contraire des manquements flagrants de la part de la direction ? Mais vous me direz peu importe, le mal est fait ! Les soignants de la Fondation Vallée ont été jeté en pâture à la vindicte populaire, parce qu'aujourd'hui, ce qui est écrit est trop vite considéré comme vrai !

Clairement, cet article, qui a profondément ébranlé les professionnel.les en remettant violemment en cause leurs pratiques, a déclenché un véritable acharnement médiatique, aussi bien dans la presse généraliste que dans la presse spécialisée. A quel moment leur parole sera-t-elle enfin entendue ? Peut-être aujourd'hui grâce à vous. Car non, dans notre pays, on ne peut pas tout dire ni tout écrire sans mesurer les conséquences. Notre responsabilité collective est trop grande, et elle est bel et bien engagée.

Jamais, à la CGT Santé et Action sociale, nous n'avons cautionné des maltraitements. De tout temps, nous défendons des projets de soins profondément humains et porteurs d'émancipation. C'est particulièrement vrai dans le secteur de la psychiatrie : la santé mentale, comme la santé physique ne sont pas des marchandises, qui laissent la part belle à la rentabilité, à des projets de prises en charge résolument capitalistes. Le lucratif n'a rien à faire dans nos secteurs d'activité, il est fondamental de le rappeler aujourd'hui.

« FondaMental » n'a d'ailleurs pas le même sens pour la CGT que la fondation de droit privé créée en 2007 sous l'égide du ministère de la Recherche, alors dirigé par Valérie Pécresse, dans le premier gouvernement Fillon du quinquennat Sarkozy.

Elle se dit « reconnue d'utilité publique » alors qu'elle ne l'est pas. C'est une fondation de coopération scientifique, et, à ce titre, elle se prétend d'utilité publique en matière de recherche, jouant volontairement sur le prestige de cet intitulé. Pourtant, on parle bien là d'une fondation de droit privé, qui se doit a minima d'être à l'équilibre financier, voire rentable.

Nous y voilà donc, car rien n'arrive par hasard dans ce monde.

FondaMental est soutenue dès ses débuts par l'Institut Montaigne, Think Tank néolibéral proche de la droite Sarkozy qui se reporte dès 2016 sur la candidature Macron. Montaigne est soutenu par Axa, BNP, LVMH, Total, Vinci et Carrefour, pour ne citer que les principaux donateurs.

En plus de certains mécènes, FondaMental partage avec l'Institut Montaigne l'ambition de révolutionner la psychiatrie en France.

Aujourd'hui cette fondation privée décrète « l'état d'urgence » dans la discipline, constat qui, vous me direz, met tout le monde d'accord, mais les solutions proposées par la fondation diffèrent radicalement de celles que les professionnels du terrain appellent de leurs vœux ; plus encore, elles inquiètent en soulevant de nombreux problèmes éthiques.

FondaMental envisage de faire basculer la psychiatrie dans l'ère de la médecine prédictive, suivant l'exemple de ce qui peut se faire en oncologie. Mais vous le savez toutes et tous, une maladie mentale n'est pas un cancer : superposer leurs fonctionnements et par conséquent, leurs remèdes et leur prise en charge, s'avère scientifiquement inexact et éthiquement dangereux.

Ce qu'ils proposent, nous le refusons. Nous n'accepterons pas de mal travailler et de mettre en danger des enfants, des adolescents qui souffrent et qui ont besoin de soins et d'accompagnement adaptés pour se développer. Cela s'appelle l'égalité des chances, un concept pourtant cher à notre République, mais aujourd'hui complètement nié, sacrifié sur l'autel de la science et du capitalisme.

Les chercheurs affiliés à FondaMental cherchent désespérément à isoler ce qu'ils appellent des « biomarqueurs », soit des preuves biologiques (dans les gènes, le sang ou l'activité cérébrale) de la maladie mentale. C'est dans ce contexte que survient en décembre 2025 la proposition de loi n°385 d'Alain Milon, sénateur français et ancien membre de FondaMental, qui vise l'inscription du recours aux centres experts couverts par FondaMental dans le code de la Santé publique.

Cette proposition de loi maladroite attire l'attention sur FondaMental, expressément nommée, alors que jusqu'ici la fondation avançait discrètement, misant plutôt sur le lobbying intensif auprès des politiques (une stratégie payante car PROPSY, le projet phare de FondaMental, remporte l'appel à manifestation d'intérêt France 2030 et bénéficie de millions d'euros de fonds publics).

En conséquence la proposition de loi de M. Milon est réécrite en enlevant la mention explicite de FondaMental, mais son contenu reste le même et elle arrive à l'Assemblée nationale sous le numéro 2249.

Les traitements proposés soulèvent également leur lot de questionnements :

- Des médicaments, de plus en plus précocement et largement prescrits, ciblés en fonction de la catégorie biologique du sujet et de son pronostic
- Des applications numériques, en commençant par collecter les datas (FondaMental remet à chaque participant de la cohorte French Minds une montre connectée qui enregistre tous les paramètres de sa vie privée : nombre de pas, heures de sommeil, humeur le matin évalué par questionnaire), des conseils hygiénistes (manger, bouger et bien dormir, et pourquoi pas en les agrémentant d'annonces publicitaires ciblées ?), tout est possible car tout est rentable.
- Enfin, tout ce qui modifie l'activité électrique cérébrale : la stimulation magnétique transcrânienne et les électrochocs, parfois au mépris des effets secondaires engendrés

Voici ce que propose vraiment FondaMental. Il est primordial pour la fondation d'avancer discrètement, pour éviter d'effrayer le grand public, tout en abreuvant les politiques de belles promesses d'économies à venir.

C'est bien dans ce contexte que se situent finalement les enjeux de la Fondation Vallée : une conception humaniste de la santé publique face à une vision scientifique qui isole et médicamenteuse sans prendre l'humain en compte. Que la vie est belle : quand on souffre, d'autres décident à notre place ! « Laissez-nous faire on s'occupe de tout ! ».

Pour conclure, nous revendiquons à la CGT une politique de santé mentale humaniste et démocratique. La psychiatrie publique est très différente des autres spécialités médicales. Historiquement, la psychiatrie constitue en effet une « médecine morale » qui s'intéresse à l'être humain pris dans sa globalité. L'homme est un être bio-psycho-social : dans ses manifestations de souffrance, le « mental » individuel n'est pas séparable de son environnement, social, culturel, professionnel...

Nous exigeons donc la réouverture des lits, pour laisser une chance aux patients, aux familles, aux aidants, de retrouver de l'apaisement et des solutions viables.

Nous exigeons que la direction assume pleinement ses responsabilités face aux conséquences d'une fusion faite à marche forcée et de façon hasardeuse.

Nous exigeons enfin que la ministre de la Santé réponde aux recours gracieux et nous reçoive immédiatement.

Je vous remercie.